



Assemblée générale

Distr.: générale
20 décembre 2010

Original: français

Conseil des droits de l'homme

Seizième session

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,
y compris le droit au développement**

Rapport présenté par M^{me} Najat Maalla M'jid, Rapporteuse spéciale sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants

Résumé

La Rapporteuse spéciale sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, M^{me} Najat Maalla M'jid, présente son deuxième rapport à la seizième session du Conseil des droits de l'homme, en application de la résolution 13/20 du Conseil.

Le présent rapport rend compte des activités conduites par la Rapporteuse spéciale depuis son dernier rapport en septembre 2009.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Contexte	1–4	3
II. Activités	5–17	3
A. Visites dans les pays	5–6	3
B. Conférences, séminaires, consultations et Comité de coordination des procédures spéciales	7–16	3
C. Communications	17	5

I. Contexte

1. Dans sa résolution 7/13, le Conseil des droits de l'homme a demandé à la Rapporteuse spéciale de rendre compte au Conseil de l'exécution de son mandat conformément à son programme de travail annuel. Dans sa résolution 13/20, il a prié la Rapporteuse spéciale de lui faire rapport à sa seizième session. Le présent rapport fait suite à cette demande et expose les activités conduites par la Rapporteuse spéciale depuis son dernier rapport au Conseil des droits de l'homme en septembre 2009 (A/HRC/12/23) qui portait plus spécifiquement sur la pornographie mettant en scène des enfants sur Internet.

2. En outre, dans sa résolution 13/20, le Conseil des droits de l'homme a invité la Rapporteuse spéciale à présenter un rapport conjoint avec la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants sur les mécanismes de conseil, de plainte et de signalement efficaces, et adaptés à leur sensibilité, auxquels les enfants peuvent s'adresser en toute sécurité pour dénoncer des faits de violence, y compris de violence et d'exploitation sexuelles. Ce rapport conjoint est publié sous la cote A/HRC/16/56.

3. En conséquence, la Rapporteuse spéciale a décidé de concentrer ses efforts sur l'élaboration du rapport conjoint, qui a impliqué, entre autres, de nombreuses consultations non seulement avec la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants mais aussi avec les autres parties prenantes.

4. Le présent rapport est complémentaire du rapport conjoint et porte essentiellement sur les activités entreprises dans le courant de l'année, notamment les visites dans les pays, les conférences, les séminaires et les consultations.

II. Activités

A. Visites dans les pays

5. Depuis son dernier rapport (A/HRC/12/23) au Conseil des droits de l'homme, en septembre 2009, la Rapporteuse spéciale s'est rendue en visite dans les pays suivants: Émirats arabes unis (12-18 octobre 2009), Sénégal (21-30 octobre 2009), El Salvador (23-31 août 2010) et États-Unis d'Amérique (12-27 Octobre 2010). Chaque visite a fait l'objet d'un rapport, qui figure sous la forme d'un additif du présent rapport (A/HRC/16/57/Add.2 à 5).

6. Depuis son dernier rapport au Conseil, la Rapporteuse spéciale a reçu des réponses positives à ses demandes de visite officielle de la part de l'Égypte et de Maurice. Elle a également été invitée à se rendre en visite officielle en Libye. La Rapporteuse spéciale n'a toujours pas reçu de réponse à ses demandes de visite des pays suivants: Canada, Gambie, Inde, Népal, Nicaragua et Nigéria.

B. Conférences, séminaires, consultations et Comité de coordination des procédures spéciales

7. Depuis septembre 2009, la Rapporteuse spéciale a été invitée à plusieurs conférences, séminaires et réunions de travail. Au cours de ses interventions, elle invoque régulièrement les principes et les dispositions du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. La Rapporteuse spéciale expose les facteurs

multiples et interdépendants à l'origine de ces phénomènes, et plaide pour une approche multidimensionnelle, intégrée et coordonnée aux fins de combattre et prévenir la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. Elle met également l'accent sur le fait qu'il est important de développer la coopération régionale et internationale ainsi que l'échange des bonnes pratiques.

Conférences et séminaires

8. En septembre 2009, la Rapporteuse spéciale a participé à une conférence internationale sur la violence à l'égard des femmes et des filles, organisée à Rome par le Gouvernement italien à l'occasion de la présidence italienne du G-8, ainsi qu'à une conférence organisée par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), à Vienne, sur le rôle des procédures spéciales dans la prévention de l'esclavage moderne.

9. En novembre 2009, la Rapporteuse spéciale a participé à une conférence à Dresde, Allemagne, à l'occasion du vingtième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant. En décembre 2009, invitée en qualité d'intervenante par le Groupe de travail à composition non limitée sur un protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications, elle a plaidé en faveur d'un protocole facultatif qui renforce la protection des enfants.

10. La Rapporteuse spéciale est également intervenue à une conférence organisée par l'UNESCO à Paris en mars 2010 sur le thème des enfants de la rue. En avril 2010, elle a participé à une conférence intitulée «L'enfant témoin et sujet. Les droits culturels de l'enfant» organisée à Fribourg par l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme (IIEDH) de l'Université de Fribourg. Elle a en outre participé en qualité d'intervenante à une consultation qui était organisée fin septembre à Genève par le Haut Commissariat aux droits de l'homme et la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants sur les mécanismes de conseil, de plainte et de signalement efficaces adaptés à la sensibilité des enfants. En octobre 2010, la Rapporteuse spéciale a animé une conférence sur la «mobilité des enfants» organisée par le Global Movement for Children, Generalitat de Catalunya et Save the Children UK. En novembre 2010, elle s'est rendue à une conférence organisée à Paris sur les droits de l'enfant par la Voix de l'Enfant, intitulée «20 ans après la ratification de la CDE par la France: Quel bilan ?».

Campagne sur la ratification universelle des Protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant

11. Une campagne en faveur de la ratification universelle des Protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant a été lancée en mai 2010 à New York. La Rapporteuse spéciale a participé à son lancement en collaboration avec la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants, la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, le Comité des droits de l'homme, le Haut Commissariat aux droits de l'homme et l'UNICEF. La Rapporteuse spéciale a également profité de cette occasion pour s'entretenir avec des représentants de l'UNICEF et de la société civile actifs dans le domaine de la protection de l'enfance.

12. La Rapporteuse spéciale a plaidé en faveur de la ratification universelle du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants au cours de son témoignage devant le Parlement européen à Bruxelles, en septembre 2010. La séance était consacrée à un projet de directive du Parlement européen et du Conseil européen relative à

la lutte contre l'abus et l'exploitation sexuels des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.

Consultations

13. Aux fins de ses recherches sur les bonnes pratiques de lutte contre la vente des enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, la Rapporteuse spéciale a engagé des consultations à Londres, mais aussi à Montréal (Canada) au cours de la période considérée. Elle compte poursuivre ce type de consultations l'année prochaine.

Londres

14. Au cours de l'élaboration de son dernier rapport sur la pornographie mettant en scène des enfants sur Internet, la Rapporteuse spéciale a noté l'existence de bonnes pratiques au Royaume-Uni. Elle a donc voulu rencontrer les principaux acteurs à Londres de la lutte contre l'exploitation des enfants sur Internet et la prévention de ce phénomène. À ce titre, en décembre 2009, la Rapporteuse spéciale a rencontré dans la capitale britannique des représentants du Gouvernement ainsi que des organismes publics spécialisés dans la lutte contre l'exploitation des enfants sur Internet. Les échanges ont porté, entre autres, sur les bonnes pratiques et les défis rencontrés dans la lutte contre l'exploitation des enfants sur Internet.

Montréal, Canada

15. En février 2010, la Rapporteuse spéciale s'est entretenue à Montréal avec de nombreux acteurs impliqués activement dans les questions liées à l'exploitation sexuelle des enfants. Plus particulièrement, elle a rencontré des agents de la police du département provincial de protection de la jeunesse, mais aussi des représentants de la société civile ainsi que des responsables des programmes de prise en charge des enfants vulnérables à l'exploitation sexuelle. Les échanges ont porté, entre autres, sur les bonnes pratiques et les défis rencontrés dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.

Réunion annuelle des procédures spéciales et Comité de coordination des procédures spéciales

16. En juin 2010, dans le cadre de la réunion annuelle des procédures spéciales à Genève, la Rapporteuse spéciale a été nommée présidente du Comité de coordination des procédures spéciales, pour un mandat d'un an. À ce titre, elle a engagé de nombreuses consultations et participé à plusieurs conférences au cours de la période considérée.

C. Communications

17. Un résumé des communications envoyées et des réponses reçues figure à l'additif 1 (A/HRC/16/57/Add.1) du présent rapport.